



Section sportive Rugby Année 2026-2027

Admission

Les élèves qui souhaitent intégrer la section rugby doivent écrire une lettre de motivation (voir le modèle) et l'envoyer ou la déposer au collège **le 22 mai 2026 au plus tard**.

Pour les inscriptions, M. Marque retiendra les joueurs selon différents critères, parmi lesquels :

- La motivation : implication totale lors des cours pour progresser.
- La discipline : il faut être respectueux et discipliné
- le niveau scolaire : il ne faut pas que l'implication à la section soit un frein à la réussite de la scolarité.
- Les enfants déjà licenciés en club sont prioritaires.

Enfin M. Marque rappelle qu'il procédera à la radiation d'un élève de la section sportive Rugby s'il juge que l'élève ne respecte pas le Règlement Intérieur du Collège ou s'il perturbe régulièrement le bon déroulement des séances.

Organisation de l'option

La section sportive rugby fonctionnera sur l'après-midi du mardi de 14h à 17h pour les 4 niveaux de classe de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Participation au championnat scolaire de l'UNSS (3 ou 4 mercredis dans l'année).

La participation aux rencontres UNSS est obligatoire (association sportive).

La participation aux séances UNSS rugby sont obligatoires pour les élèves de **6èmes** durant les deux premiers trimestres (1 semaine sur 2 de 17 h 00 à 18 h 30, le lundi)

Principaux atouts de la Formation

Suivi scolaire individualisé (priorité donnée à la réalisation du projet éducatif et à la réussite scolaire)

Pratique sportive non concurrentielle avec la pratique en club (horaires aménagés sur le temps scolaire).

Partenariat actif avec le comité départemental de rugby de l'Ariège et le club de l'USF.